

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 4						
PAR RICHARD PÈRE ET FILS, <i>Ingenieurs-opticiens, brevets, quai St-Antoine. 11.</i>						
HEURES.	THERM.	HYGROM.	SAROM.	VENTS.	CIEL.	
6 hour.	d. au		27 pou.			
du mat.	dessus	deg.	lig.			
	de 0.					
Midi....	10.1 au	65 deg.	27 pou.	Sud.	Soleil.	
	dessous		7 lig.			
SOLEIL.			LUNE.			
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.		Age.	
6 h.	0 h.	5 h.	Plaine lune.		19	
36 n.	11m.58	49 n.				

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

A Lyon, au Bureau du Journal, quai St-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^m.

A Paris, chez MM. Lepelletier-Bourgois, officier de correspondance, place de la Bourse, n° 5, au 1^{er}, et chez Desbrières aîné, libraire, rue de Caillon, 15.

PRIX :

16 francs pour 3 mois ;

32 francs pour 6 mois ;

64 francs pour l'année.

Hors du département du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, ou dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 4 mars 1839.

ÉLECTIONS DE LYON. — 4 mars.

(2^e tour de scrutin.)

Nombre de votants,	1,120
Majorité absolue,	560
M. Sauzet, candidat de la coalition,	593
M. Martin, candidat ministériel,	459

M. Sauzet a été proclamé député.

Au collège du nord, en 1837, M. Depouilly n'a réuni que 90 suffrages; Dupont (de l'Eure) vient d'en obtenir 206.

Si ce n'est pas là un résultat magnifique, on peut dire du moins qu'il est encourageant, qu'il laisse entrevoir pour l'avenir des chances de succès.

A l'ouest, au collège *extra muros*, M. Lortet a rallié plus de suffrages que les candidats de 1837. Là aussi il y a eu progrès.

Le résultat du premier scrutin au collège du midi, du point de vue d'opposition, nous a été favorable.

MM. Coudere et Sauzet ont réuni 535 voix; M. Martin, candidat ministériel, 427.

Il est de toute évidence que la minorité a gagné du terrain.

ÉLECTIONS DE LYON.

Il fallait prendre part à la lutte électorale, nous l'avons fait; il fallait remplir un devoir, nous l'avons rempli. Nous n'avons jamais eu d'illusions; nos espérances n'ont été ni trompées ni dépassées. En 1837, nous avions constaté un progrès dans le corps électoral; en 1839, nous avons eu la preuve qu'il était continu. Soyons donc patients, ayons foi dans l'avenir.

La dissolution a été décidée brusquement; elle a jeté la surprise dans les rangs de l'opposition, elle a porté l'effroi dans les âmes des timides. Le pouvoir, voulant que la stupeur et la crainte lui vinssent en aide, a tout fait pour balluciner et effrayer.

Le moment n'est pas encore venu de dérouler le tableau des moyens de corruption et d'intimidation qui ont été mis en œuvre à Lyon. Nous saurons livrer à la publicité toutes les turpitudes qui se sont révélées; mais, il faut bien le dire tout d'abord, les honnêtes gens combattent à armes inégales contre les candidats du pouvoir; car ils exploitent toutes les positions honteuses, captent toutes les cupidités, satisfont toutes les prétentions; ils mettent partout en présence le devoir et l'intérêt; l'indépendance qui vacille, les consciences qui flottent deviennent leur proie.

Reconnaissons aussi que le temps a manqué pour mettre une digue aux manœuvres électorales. A l'avenir, les choses seront mieux préparées, mieux conduites.

Nos adversaires ont triomphé. Nous avions prévu leur triomphe; mais il sera mêlé de quelque dépit, car l'opposition radicale a encore cette année gagné un assez bon nombre de voix.

A Lyon, le parti patriote a gardé sa position au milieu du combat; il n'a ni fléchi, ni transigé; rallié autour des principes, il les a défendus autant qu'il était en lui. Pour faire de la tactique parlementaire, il n'a pas ployé son drapeau, il ne l'a pas mis en poche; il s'est cru assez fort de ses intentions pour répudier toute alliance douteuse. Il a choisi pour candidats des hommes d'une haute probité, aux convictions profondes; il a prouvé par là qu'il n'avait rien abandonné de ses prétentions, qu'il n'avait pas renoncé à l'espoir de voir un jour inaugurer en France des institutions populaires.

Agir ainsi, c'était démontrer qu'il n'y a dans ses rangs ni faiblesse ni découragement.

En politique on ne compte guère que les faits matériels; nous, nous tenons aux faits moraux. — Dans ces temps de turpitudes électorales, de honteuses capitulations, c'est chose louable que de jeter dans l'arène politique des noms purs, honorables, et de protester par des candidatures empreintes d'une haute probité contre les dégradantes notabilités qui dirigent partout les élections.

Si nous avions voulu pactiser avec la coalition, accepter sa bannière, faire de la politique de circonstance, certes, nous aurions entravé M. Martin; sa candidature ne serait pas à redouter. — Nous ne savons pas encore quel sera le résultat des opérations du collège du midi; mais quel qu'il soit, nous ne regretterons pas un seul instant la ligne que nous avons suivie.

Pour évincer M. Martin il fallait adopter M. Sauzet. Il y avait là une question de principes, question grave. Les électeurs patriotes l'ont résolue en gens de conscience qui ne composent pas avec leurs convictions. Ils ont accepté franchement la division qui existe dans les rangs de l'opposition. Ils ont prouvé qu'ils n'étaient pas à la merci de tout homme qui a des chances de succès et qui incline vers eux. Ils ont fait plus de cas de la fixité dans les opinions qu'on n'a coutume de le faire. Nous les en félicitons. Il n'y a que les sots qui ne changent jamais, disent sans cesse les intrigants et les apostats de toutes couleurs. Nous disons, nous, qu'il n'y a que les hommes de cœur et de probité qui restent fidèles à leurs principes.

En combattant la candidature de M. Sauzet, nous avons

voulu surtout réhabiliter la constance en politique, réagir contre le système de l'intérêt, y substituer des sentiments plus grands, plus généreux. Désormais il faut établir une ligne de démarcation bien tranchée entre le dévouement et l'égoïsme, entre les petites passions et le patriotisme. Pour atteindre ce résultat, il faudra du temps, nous en convenons; mais nous serons sûrs au moins de ne pas jeter dans le sol de mauvais germes.

Dans tous nos actes politiques, nous avons toujours les yeux fixés vers le peuple; nous consultons ses sympathies, ses vœux, ses sentiments. Il devient ainsi notre guide. Ce que le peuple tient à estimer est toujours estimable. Voyez avec quelle effusion il accueille les noms auxquels se rattachent de nobles souvenirs, avec quelle vigueur il repousse ceux qui n'ont grandi que par l'intrigue. Avant tout, il estime la constance politique, le patriotisme, la pureté de conscience. Et quelle confiance veut-on qu'il ait dans les partis politiques, s'il les voit vaciller à chaque pas, si aujourd'hui on lui fait l'apologie de l'homme qu'on vouait hier aux gémonies? Etais-je dupe, doit-il se demander, ou vais-je le devenir? Il n'entend rien à toutes les finesses parlementaires. S'il vous voit changer, il croit que vous vous apprêtez à le tromper. Il est étranger à toutes les querelles de portefeuilles; il n'entre pas dans les couloirs des chambres, il ne prend pas même place dans l'enceinte. Ce qui lui arrive est un écho; son oreille n'est pas attentive, il sait qu'il n'a pas voix au chapitre. Cependant il applaudit quelquefois aux accents de la petite minorité qui s'occupe de ses intérêts.

La mission de notre époque est d'initier le peuple à l'exercice de ses droits; avant tout, simplifions la politique. Les gens à courte vue la font complexe et nuageuse, rendons-la claire et facile à saisir; pour cela, en toute occasion faisons pour le peuple ce qu'il ferait s'il était souverain. Quels hommes voudrait-il pour le représenter? des hommes francs, loyaux, dévoués, de mœurs sévères, habitués à résister aux séductions du pouvoir; il choisirait ces hommes par cette raison bien simple qu'il ne pourrait espérer un avenir meilleur que par le dévouement et la vertu de ceux auxquels il donnerait mandat d'agir en son nom.

Quelle est la prétention des patriotes? de servir l'intérêt populaire. — Que doivent faire les électeurs patriotes en toute circonstance? choisir pour candidats des citoyens qui pussent être acceptés par le peuple s'il avait le droit d'élire. — Pour eux les fictions légales ne doivent pas exister; ils doivent réaliser autant que possible ce qui est de droit strict, ce qui est juste.

Si le droit écrit n'est pas toujours assis sur cette base, il faut le modifier dans le sens que nous indiquons.

En repoussant la coalition, en soutenant franchement notre principe, avec notre drapeau déployé; en adoptant pour candidats MM. Lortet, Dupont (de l'Eure) et Coudere, les électeurs ont prouvé leur respect pour la cause populaire, et l'ont bien servi. — En agissant ainsi, ils savaient bien qu'on pouvait compromettre ce qu'on appelle le succès; mais il y a toujours succès pour le parti patriote quand il resserre les liens qui doivent l'unir au peuple, quand il s'identifie avec lui et quand il agit avec loyauté.

Dans deux collèges, nous avons succombé à la première lutte. Nous nous étions adressés à la raison, au bon sens des électeurs. Nos adversaires ont parlé aux passions, à l'intérêt personnel; ils ont répandu à profusion des pamphlets contenant les plus insignes mensonges, les plus odieuses calomnies. Ils ont suivi avec succès le précepte de Bazile: « Calomniez, il en restera toujours quelque chose. » L'événement a prouvé qu'ils connaissaient mieux que nous les électeurs; car ceux-ci lui ont donné raison par leurs votes. Nous avons opposé à l'ignorance pédante de M. Fulchiron, au servage impotent de M. Verne, le savoir et l'indépendance de M. Lortet. Celui-ci eût voté pour la diminution du budget, pour l'exclusion de la chambre de ces fonctionnaires publics qui ne remplissent pas les emplois pour lesquels ils sont salariés; il eût voté contre les lois d'apanage, et n'eût pas consenti à ce que l'on jetât aux princes déjà riches les millions, fruits des sueurs du pauvre peuple.

L'agriculture dont les intérêts sont méconnus, le commerce qui a tant à souffrir de l'incertitude des hommes chargés d'en fixer les bases, de conclure les traités, en sont l'objet de ses soins; il eût apporté dans l'étude de l'une de ces matières son expérience, de l'autre son profond savoir en économie politique. Mais on a effrayé les électeurs, on leur a parlé de la guerre; on leur a jeté ces stupides menaces de pillage, de partage des biens, étrange et ridicule épouvantail, qui n'a plus d'effet que sur les esprits peu éclairés, et l'on a réussi.

M. Fulchiron et M. Verne ont recueilli le fruit de ces indignes manœuvres.

MM. Jars et Fulchiron, candidats ministériels, viennent de recevoir des électeurs un mandat que nous ne les croyons pas capables de remplir utilement pour les intérêts de notre cité. Il importe en effet au commerce et à l'industrie, il importe à la ville de Lyon, il importe à la royauté que les fonctions de député ne soient dévolues qu'à des hommes calmes et modérés, ennemis de toutes les mesures

extrêmes, assez intelligents pour ne pas considérer le progrès des idées démocratiques comme un cataclysme destructeur, assez vertueux et assez fermes pour résister aux tendances constantes et agressives de la royauté, et bien convaincus que l'abus du pouvoir public enfante les révolutions, comme l'anarchie crée le despotisme. La modération et le calme de ces hommes seraient des gages de sécurité et de paix; mais MM. Jars et Fulchiron, ministériels en tout et partout, persuadés que tout développement de nos institutions est un pas vers l'abîme, que l'immobilité vaut mieux que le progrès, et que le retour vers le passé vaut mieux que l'immobilité, sont de tristes soutiens, de dangereux défenseurs de l'ordre constitutionnel. Leur dévouement au pouvoir est trop aveugle et trop complet pour que celui-ci ne cherche pas à en abuser. On doit retirer des mains des enfants les armes qui peuvent les blesser; les électeurs l'ont oublié, — et nous faisons des vœux pour que l'expérience ne les en fasse pas ressouvenir.

Au Rédacteur du Censeur.

Monsieur,

Les électeurs du 2^e arrondissement, à peine rentrés chez eux pour se reposer des tribulations électorales, heureux d'avoir par leur choix protesté contre les tendances du pouvoir, ont été émus par de cruelles trames de mort. Le feu a pris, à 6 heures du soir, dans la chambre de l'officier de garde, à la poudrière Sainte-Marie-des-Chânes, au-dessus même du magasin à poudre. Sans les prompts secours et le dévouement des militaires, Lyon aurait fait explosion. Notre vote donné, il n'est plus question de notre dignité électorale que chez M. le receveur des impositions, à moins toutefois d'une nouvelle dissolution. Jus- qu'alors, n'ayant plus qualité pour approcher nos députés, je viens vous prier de leur faire savoir, par votre journal, notre position et l'incurie de la mairie de Lyon, qui s'obstine à ne pas s'arranger avec le génie militaire pour la translation des poudres de commerce dans le fort Saint-Jean. Le génie militaire est tout prêt à mettre un local à la disposition des employés civils chargés de la distribution de ces poudres, et le transport n'a pas lieu uniquement pour ne pas déranger un de ces employés qui tient par des liens de parenté à l'un des adjoints.

Depuis un mois, trois sinistres ont eu lieu à côté de Ste-Marie-des-Chânes; celui d'hier a eu lieu directement au-dessus, et rien ne nous rassure contre un nouveau et dernier malheur.

PLACE, propriétaire, port Neuville.

ÉLECTIONS DE VILLEFRANCHE (Rhône).

Nombre des votants,	556
M. Laurens,	322
M. Terme,	233
Voix perdues,	1

M. Laurens-Humbot a été proclamé député.

ÉLECTIONS DE VIENNE.

Collège *extra muros*.

Votants,	264
M. Jacquier-Terrebasse, coalitionniste,	171
M. Servan de Sugny, ministériel,	67
Voix perdues,	19
Billets blancs,	7

M. Jacquier-Terrebasse a été proclamé député.

Collège *intra muros*.

Votants,	303
M. Couturier, candidat de l'opposition,	146
M. Lombard, candidat des 221,	142
M. de Miremont, candidat légitimiste,	11
Voix perdues,	4

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité, il y aura un second tour de scrutin.

ÉLECTIONS DE LA DROME.

Valence.

Votants,	366
M. Béranger, ministériel,	217
M. Sauzet, coalitionniste,	143
Voix perdues,	6

M. Béranger a été proclamé député.

Romans.

M. Giraud, ministériel, a été nommé à quatre voix de majorité.

Crest.

M. Monnier de la Siseranne, candidat de la coalition, a été proclamé député.

ÉLECTIONS DE ROANNE (Loire).

Premier tour de scrutin.

Votants,	338
M. Alcock, candidat de l'opposition,	167
M. Baude, candidat ministériel,	121

M. Alcock a été proclamé député.

On espère que M. Durozier sera nommé à Feurs.

SAONE-ET-LOIRE.

MM. Lamartine et Mathieu ont été nommés députés.

AIN.

MM. Girod, d'Angeville, Bernard, Perrier et Josserand ont été nommés députés.

ARDÈCHE.

MM. Tavernier, Boissy d'Anglas.

A cette heure le mouvement électoral s'accomplit. Encore quelques jours, et la France tout entière saura le personnel de tous ses mandataires. Solennelle et périlleuse mission donnée aux électeurs! Malheur à eux, malheur à tout le pays, s'ils n'ont

pas su résister aux infâmes séductions qu'un pouvoir corrupteur a multipliées autour d'eux ! Quoi qu'il arrive, il faudra placer les manœuvres qui ont travaillé les élections générales à côté de celles qui ont déshonoré la Restauration. Jamais trafic plus honteux de rubans, de fonctions publiques, d'avantages de toute espèce n'avait été fait. Jamais non plus, il faut le dire, la presse ministérielle n'avait été plus impure, plus insolente et plus effrontée. C'est une chose infiniment regrettable que cet avilissement d'un certain monde de la presse. Pour notre compte nous le voyons avec douleur, parce qu'à notre avis les écrivains politiques ont aujourd'hui un noble sacerdoce à remplir, et qu'avant tout ils doivent avoir une conscience pure, une probité à l'abri de toute atteinte. On peut n'avoir pas les mêmes convictions, mais il faut du moins qu'on soit un homme à conviction, et non pas un homme brassant des calomnies à tant la ligne, des calomnies qui sont payées en gratifications prises sur des fonds de police qui ont été votés par la chambre uniquement pour garantir la sûreté du roi.

Tous ces mensonges, toutes ces lâchetés écrites par les associés des mines de Saint-Berain, ou par leurs acolytes, seront l'objet d'une enquête rigoureuse à la chambre. Attendons avec confiance.

La coalition est cause de tout ce qui arrive ; elle est en permanence ; c'est un comité de salut public qui veut s'organiser, qui veut fonctionner. Citoyens, prenez garde à vous ! On assure même, et pourquoi pas ? on assure que la coalition, ce monstre au 213 têtes, révèle la déchéance de la royauté. La preuve, c'est que MM. Thiers, Persil et Guizot, les auteurs des lois de septembre, en font partie ; la preuve, c'est que M. Barrot en fait partie, et que c'est le Pétion de l'époque, si l'on en croit M. Royer-Collard, le plus fervent appui de M. Molé, le député qui, au commencement de chaque séance pendant la discussion de l'adresse, allait s'asseoir auprès du ministre, et lui faisait la leçon. Vous voyez donc bien que nous allons entrer en pleine république, puisque la *Presse* le dit, et que M. de Girardin, l'ancien associé de Cleemann, est digne de foi à tous égards.

Qui donc oserait dire le contraire ? Veut-on un échantillon de la loyauté du journal que M. Molé a pris à sa solde ?

Ce journal porte dans les départements des articles injurieux pour l'honneur des chefs de l'opposition qui sont à Paris. Ces articles ne sont pas insérés dans l'édition de Paris, parce qu'on les réfuterait du jour au lendemain ; c'est seulement la province qui est admise à les lire. Or, la province, ignorant qu'on lui envoie une édition si complètement remaniée, s'étonne du silence gardé par les hommes attaqués ; le journal, deux jours après, s'en étonne aussi, s'en afflige, mais se voit forcé d'admettre comme vrais des faits qui n'ont pas reçu de démentis. Quelques bonnes gens appelleraient cette manœuvre de la scélératesse ; mais nous, qui savons bien à quoi nous en tenir sur les auteurs de ces manœuvres, nous n'en sommes pas surpris ; quant à eux, ils trouvent cela une gentillesse, et ils en font entre eux des gorges chaudes. On les signale à l'indignation publique, on les nomme tout haut, on leur reproche sans détour et en face une corruption effrénée ; que leur importe ? Ils ont volé les contribuables quand ceux-ci se sont faits actionnaires ; ils les volent aujourd'hui comme contribuables en se faisant donner des mandats sur les fonds secrets de cette année et peut-être sur ceux de l'année prochaine.

La Belgique attend son sort. Son commerce est suspendu, sa vie est arrêtée, les citoyens sont dans un morne abattement.

Le roi Léopold, après avoir excité leur esprit d'indépendance, consent au morcellement de ses provinces. Il les a provoqués à la défense, il ne sait maintenant que reculer lui-même. On l'a brûlé en effigie dans plusieurs endroits de la Belgique, peut-être aux lieux mêmes où l'on avait accueilli avec le plus d'enthousiasme ses mots de *persévérance* et *courage*. Le gouvernement belge, qui veut être une contrefaçon du nôtre, pour mieux prouver peut-être sa nationalité, a fait incarcérer un rédacteur en chef de journal, M. Bartels ; d'autres personnes, également hostiles au démembrement des provinces, ont été jetées en prison. On les mettra en liberté quand la trahison aura été consommée, et que leurs plaintes seront devenues impuissantes.

Il s'est passé d'étranges choses en Espagne. Maroto, le bras droit de don Carlos, a laissé partir son maître pour Onate ; puis il a fait arrêter 13 chefs de l'armée du prétendant, c'est-à-dire 13 chefs du parti castillan qui tendaient à abaisser l'influence dont il jouissait. Il les a fait juger, condamner sans appel, et, en moins de 24 heures, fusiller tous les treize dans le cimetière d'Estella, et par derrière, comme des trahisseurs. Une pareille conduite a été désapprouvée, au moins officiellement, par le prétendant. Peut-être celui-ci l'avait-il autorisée, et a-t-il reculé devant l'explosion du mécontentement des carlistes. Cet événement est encore entouré de mystère. Maroto s'est détaché de don Carlos avec sept bataillons, mais n'est-ce qu'une feinte ? ou bien va-t-il passer aux christinos ? ou bien encore veut-il fonder un troisième parti en Espagne ? Les correspondances se taisent encore.

Les nouvelles extérieures ne manquent pas de gravité. Un débat sérieux s'est élevé fort récemment, à la chambre des lords d'Angleterre, sur l'enlèvement du pilote mexicain à bord d'un paquebot anglais. Qui avait donné cet ordre attentatoire au droit des gens ? M. le prince de Joinville, commandant la corvette la *Créole*. Plusieurs lords, et non pas seulement des lords toriers, comme l'a prétendu un journal ministériel de Paris, ont demandé des explications à lord Minto, chef de l'amirauté. Lord Minto les a données. Il a déclaré que le gouvernement anglais avait déjà adressé des réclamations au cabinet que préside M. Molé, et que l'amiral Baudin, jugeant inconvénient le procédé de M. le prince de Joinville, avait fait des excuses au commodore anglais qui les avait jugées suffisantes.

L'amiral avait imputé la conduite imprudente du jeune prince à son inexpérience, et au moment où le fait de l'enlèvement du pilote mexicain se passait, M. Baudin avait fait inutilement des signaux pour rappeler à l'ordre le chef inexpérimenté de la *Créole*.

Qu'est-il résulté de cette conduite cavalière ? Des débats humiliaires pour la France ont eu lieu au parlement anglais. Il a été constaté hautement qu'un brave amiral français avait dû demander pardon en quelque sorte pour un jeune homme qui passerait devant un conseil de guerre, s'il n'était pas prince du sang. Ces lords, à leur tour, se sont donné le plaisir de pardonner, tout en grondant, à l'insulte faite au pavillon britannique, et enfin la presse anglaise a repris les plaintes des lords en sous-œuvre, et, à cette heure, l'affaire n'est peut-être pas terminée. Quand donc comprendra-t-on que la qualité de prince et la responsabilité attachée à un service actif sont deux choses dont il faut éviter la réunion, dans ce temps-ci où la flagornerie et les préjugés empêcheraient de faire justice, si le coupable était prince ? Ce n'est pas la première fois que M. le prince de Joinville compromet ou la sûreté de nos soldats ou notre dignité devant l'étranger. Lors de la dernière expédition de Constantine, n'a-t-il pas quitté Bone avec la plus grande partie de la garnison

de cette ville, au risque d'affaiblir Bone et de faire tuer la moitié d'un régiment ? Cette crainte paraît-elle exagérée, lorsqu'on se rappelle que le prince et son escorte furent obligés de se réfugier dans un camp à six lieues de Constantine, et qu'ils durent y rester jusqu'après la prise de cette ville ? C'est pécher par excès de bravoure, dit-on ; d'accord, mais que la bravoure de M. de Joinville reste irresponsable, et, pour cela, qu'il ne soit pas autorisé à prendre un commandement.

▲ Narbonne, les royalistes et tous les électeurs indépendants portent M. le comte d'Exea, membre du conseil-général.

— Il y a des collèges où la majorité professe les opinions de la droite et le culte politique de la Restauration. Toute opinion loyale a droit d'être représentée, ou bien à quoi serviraient les garanties de liberté déposées dans la charte ? Si la Bretagne envoie à la chambre un Larochejaquelein, qu'il soit donc le bienvenu comme le représentant des intérêts et des droits constitutionnels de ses co-religionnaires politiques. (*Temps.*)

BOURGANEUF. — L'Album de la Creuse annonce que cinq ou six dames de Bourgneuf se sont réunies en comité pour soutenir l'élection de M. de Girardin.

— On écrit de Tulle :

« La nomination de M. de Vallon est assurée. Le pouvoir a renoncé à présenter un candidat en concurrence à l'honorable député de la droite.

» Il est vrai que M. Thomas, l'homme aux tripotages électoraux, a quitté le département de la Corrèze. Pourquoi le sous-préfet de Bourgneuf n'abandonne-t-il pas sa sous-préfecture si son départ devait avoir les mêmes résultats ? »

(*Gazette du Centre.*)

— On écrit de Domfront :

« M. le vicomte Lemercier court beaucoup de chance de se voir remplacé par M. Druet-Desvaux, ancien sous-préfet démissionnaire, candidat définitif de tous les électeurs indépendants. »

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE LYON.

Le tirage des lots acquis par la société aura lieu le samedi 9 mars prochain, à midi, dans la salle du Musée.

Les portes seront ouvertes à dix heures et demie.

On ne pourra entrer dans l'enceinte réservée aux souscripteurs qu'avec les lettres d'invitation qui sont adressées à tous.

On peut toujours se procurer des billets de un franc, jusqu'au jour du tirage, chez le concierge du palais Saint-Pierre.

Les souscriptions d'actions sont également reçues au secrétariat du palais.

DIDIER PETIT, vice-président.

Paris, 2 mars 1839.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Le journal politico-industriel de M. Cleemann a appris avec peine l'immense succès qu'avait obtenu la candidature de M. Carnot dans le 6^e arrondissement de Paris. Dès hier les deux feuilles de la cour attaquaient cette candidature avec acharnement. Seulement les *Débats* déguisaient leurs insinuations malveillantes sous une forme polie. La feuille de M. de Girardin, au contraire, a fait preuve d'une maladresse qui n'a d'égale que sa déloyauté habituelle. Les *Débats* accusent M. Arago qui est radical d'avoir fait un mérite à M. Carnot d'être le fils d'un grand homme. Un radical doit-il vanter les gens d'avoir pris la peine de naître ? En thèse générale, chacun doit se recommander par ses œuvres, et non par celles de sa famille. Dans le cas où se trouve M. Carnot, cette thèse est encore applicable.

M. Arago, en citant la vie de Carnot, a voulu faire ressortir les mérites d'un pareil maître, et l'influence qu'il a dû avoir sur son élève ; car le candidat du 6^e arrondissement a grandi sous les yeux de son père, il a partagé son exil, il a adopté tous ses principes.

La *Presse* accuse Carnot de régitide ; c'est un reproche aujourd'hui ridicule. Nul ne peut dire qu'il n'eût pas agi comme lui sous l'influence de la menace du duc de Brunswick représentant l'absolutisme. Le vote de Carnot, au 20 janvier, n'est pas une tache dans sa mémoire ; mais le journal rédigé par le fils de l'ex-grand-veneur de Charles X doit justement en vouloir à celui qui s'offrait à l'empereur, en 1814, pour repousser l'étranger et les Bourbons qui se faisaient ramener par lui.

La *Presse* a trouvé un autre grief : M. H. Carnot a été saint-simonien. Or, dans le saint-simonisme il y avait un mélange d'idées radicales inexécutables avant des siècles et un principe d'obéissance passive qui les dominait toutes. La *Presse* exhume plusieurs écrits du candidat, et avertit les électeurs du 6^e arrondissement que M. Carnot veut l'abolition de la propriété. La *Presse* oublie que M. Michel Chevalier, l'un des rédacteurs actifs du *Journal des Débats*, est le candidat du pouvoir à Limoges. Or, M. Michel Chevalier a été un saint-simonien bien autrement ardent que M. Carnot.

— Malgré l'air alarmé que prennent certaines feuilles payées par les fonds secrets, malgré leurs insinuations sur la coalition qui est devenue à Paris depuis quelques jours, dit le journal de MM. Girardin et Molé, une association clandestine, le gouvernement n'a pas réussi à faire peur, au moins dans la capitale. Les capitalistes sont les premiers à s'effrayer, en cas de troubles ou d'apparence d'émeute. Eh bien ! depuis plusieurs jours, les fonds sont en hausse, et hier encore la rente 5 0/0 a fermé à cent onze. Les trembleurs n'ont donc peur que pour leurs places.

— La cour royale de Paris vient de décider que l'électeur rayé de la liste électorale est toujours recevable à demander sa réintégration, lorsque l'arrêt de radiation ne lui a pas été notifié.

— La cour de cassation a décidé que le fait de possession de faux poids ne constitue ni délit ni contravention de la part d'un individu non marchand ni débitant.

— Hier un familier de M. Montalivet a dit à plusieurs personnes que la chambre prochaine serait, à peu de chose près, la même qu'avant la dissolution. En supposant que cette prévision se réalise, ce que nous allons savoir dans peu, que penser de la comédie que jouent les organes ministériels, qui annoncent depuis plusieurs jours que la coalition est en pleine déroute ?

— On parle du projet qu'auraient plusieurs membres influents de l'opposition de proposer à la chambre, si la majorité est contraire au ministère, et cela n'est pas douteux,

la mise en accusation des ministres pour les fraudes et manœuvres électorales qui ont été employées dans les élections.

— Hier, non loin de Passy, une roue de la voiture où était le roi s'est brisée. Le roi n'a pas été blessé. On s'étonne que cet accident se renouvelle si souvent ; mais il faut songer que la voiture du roi, depuis la tentative d'Alibaud, a été doublée en fer et mise à l'épreuve de la balle.

— Le tort immense que le ministère a fait au commerce parisien peut s'évaluer en chiffres. Voici un relevé qui atteste la perturbation jetée dans les existences ; c'est celui des faillites déclarées au tribunal de commerce. En 1838, pour les mois de janvier et de février, ces faillites s'élevaient à 77, formant un passif de 3,565,000 fr. La moyenne des années précédentes ne dépassait pas ce chiffre.

En 1839, pendant la même période, c'est-à-dire pendant les deux premiers mois de l'année, il y a eu 139 faillites déclarées, formant un passif de 11,359,211 fr., sans compter le passif de dix autres faillites qui est resté inconnu.

— Un des braves de l'ancienne armée, le général Soyé, vient de mourir à Fontainebleau, à l'âge de 72 ans. Fatigué de souffrir, il s'est frappé de trois coups d'yatagan.

— Cinq heures moins un quart. — Le dépouillement des scrutins n'est pas encore achevé ; mais tout semble annoncer une victoire complète à l'opposition. Des agents que nous avons envoyés dans les diverses sections nous rapportent que la majorité est acquise jusqu'à ce moment, et que, sans nul doute, elle votera aux bureaux choisis par la coalition.

Paris est sorti enfin de sa torpeur ; il reprend sa place à la tête du parti national. Honneur à lui ! Que les départements imitent ce noble exemple, et le soleil du 2 mars aura éclairé la défaite du parti de la cour et de l'étranger.

— Avant les élections qui amenèrent les 221 (nous parlons des 221 qui déterminèrent la révolution de juillet), le ministère, dont M. de Polignac était le chef, fit courir des bruits très-alarmants pour l'opposition. Elle allait être écrasée par les nombreux défenseurs du trône et de l'autel qui viendraient se ranger sous la bannière ministérielle. On sait ce qui advint. Aujourd'hui même tactique. Les intimes du ministère qui n'ont pas reçu l'ordre d'être discrets avouent que la cause du cabinet ne sera guère assurée par les nouvelles élections ; mais ceux qui savent la consigne vont répétant partout que le ministère compte sur 37 voix en sus des 221 ; pas 36 voix, pas 38 voix, mais 37 s'il vous plaît. *Numero Deus impare gaudet*. Cette plaisanterie n'a pas beaucoup de succès.

— Hier, vingt-deux commissaires délégués par les amis de M. Jacques Lefebvre parcouraient tout le 2^e arrondissement, et sollicitaient des suffrages ; quand l'électeur n'était pas intraitable, ils le circonvenaient, et obtenaient de lui qu'il inscrivit son nom sur un registre. Cette manière de s'assurer des votes est déloyale, car un électeur peut croire engagé par l'inscription de son nom, et sa conscience n'est plus libre.

Il paraît que cette manœuvre n'est pas seulement employée à Paris, car on lit dans l'*Indicateur de Bordeaux* :

« Nous apprenons avec indignation que des hommes qui nous ne nommerons pas aujourd'hui, colportent maison en maison un registre sur lequel ils font inscrire la signature des électeurs dont ils sollicitent le suffrage en faveur de M. Johnston ! Ce fait constitue une atteinte grave à la moralité et à la liberté du vote. Nous prévenons tous les électeurs qui se seraient laissés surprendre, que l'engagement qu'ils ont contracté ne les lie en aucune façon, qu'il est absolument de nulle valeur. Une telle manœuvre caractérise suffisamment la cause qu'elle sert et les agents qui s'en font les instruments. »

— Jamais, depuis la Restauration, un aussi grand nombre d'électeurs n'avait paru dans les collèges de Paris, et avec autant d'empressement. Il n'en manquera pas un vingtième. Dès hier matin, seize mille cartes étaient retirées.

— Il ne se passe pas de jour sans que les journaux soient forcés d'insérer, par exploit d'huissier, des rectifications à des faits annoncés par eux, touchant les actes des ministres et des hauts fonctionnaires qui manipulent les élections. Ces rectifications sont d'impudents mensonges ajoutés à des actes véreux. Voici une preuve nouvelle à l'appui de ce que nous avançons là.

Il y a peu de jours, le procureur-général de la cour de Douai força quelques journaux à publier un démenti formel en réponse à une accusation portée contre lui par la voie publique. M. le procureur-général avait, disait-on, adressé de vifs reproches à un de ses subordonnés au sujet de son vote aux élections dernières. Absent de France depuis trois semaines, le subordonné n'avait pu prendre part à cette polémique ; mais à son retour, ayant eu connaissance de la lettre du procureur-général, il s'est empressé de donner un démenti à son démenti ; et il certifie aujourd'hui dans la *Feuille de Cambrai*, par une lettre signée de sa main, que le procureur-général a eu l'inconcevable audace d'abuser de sa position pour censurer un vote électoral.

— On a attribué l'acharnement du comité Girardin, Mond Blanc et Co contre MM. Thiers et Guizot, à un redoublement de largesses pécuniaires. Les écus des fonds secrets jouent certainement un très-grand rôle dans l'activité et la colère de l'associé de Cleemann et de ses acolytes ; mais il paraît que certaines paroles échappées aux chefs de centre gauche et de la doctrine n'y sont pas étrangères. On assure, en effet, que ces deux hommes d'état ont déclaré hautement qu'en rentrant au ministère, un de leurs premiers soins serait de donner ordre formel au chef de la justice de rechercher avec soin, et toute autre occupation cessante, le fond de certaines affaires industrielles qui n'ont pas été encore suffisamment éclaircies. « Nous serons punis pour les escrocs », a dit M. Guizot.

Voici le tableau des candidats de l'opposition et des candidats ministériels qui se portent dans les 14 arrondissements de Paris.

Seine. La lettre N. désigne les candidats nouveaux. La lettre S désigne les députés nommés par les électeurs de Paris aux précédentes élections. Les chiffres qui accompagnent les noms de plusieurs candidats sont ceux des voix qu'ils obtinrent dans les dernières luttes électorales. Il va sans dire que les députés sortants, portés par l'opposition, font partie des 213, tandis que ceux portés par le ministère appartiennent aux 221.

OPPOSITION.

1 ^{er} arrondissement, MM.	Odilon Barrot.
2 ^e —	Laffitte (1,095).
3 ^e —	Legentil S (711).
4 ^e —	Ganneron S (610).
5 ^e —	Salverte S (713).
6 ^e —	Carnot N.
7 ^e —	Moreau S (504).
8 ^e —	Béthmont N.
9 ^e —	Galis N.
10 ^e —	Lamy N.
11 ^e —	Desmonts S (526).
12 ^e —	Cochin S (334).
13 ^e —	Garnon S (331).
14 ^e —	Las-Cazes N.
(Sceaux),	Benazet N.
(Saint-Denis),	

MINISTÉRIELS.

1 ^{er} arrondissement, MM.	Jacquemint S (673).
2 ^e —	J. Lefebvre S (1,106).
3 ^e —	Decan N.
4 ^e —	Pepin Lehalleur N.
5 ^e —	Michel N.
6 ^e —	Michaud N.
7 ^e —	Beudin S (436).
8 ^e —	Locquet S (316).
9 ^e —	Jussieu S (590).
10 ^e —	Boulay (de la Meurthe) N.
11 ^e —	Preschez N.
12 ^e —	Darblay N.
13 ^e —	Pelletier N.
(Sceaux),	
(Saint-Denis),	

M. Laffitte qui, aux dernières élections, échoua d'une demi-voix au 2^e arrondissement, avait été élu dans le 6^e. M. Odilon Barrot, nommé dans plusieurs collèges, avait opté pour Chauny.

LE PARTI CARLISTE EN ESPAGNE.

Il n'est plus possible d'en douter, treize généraux ou officiers supérieurs les plus célèbres dans le parti provincial, qui a fait vivre sinon triompher l'insurrection carliste, ont été saisis et fusillés par l'ordre de Maroto sans formes de procès. Don Carlos, réveillé en sursaut à son quartier-général par le bruit de cette audace sans exemple, a lancé contre Maroto un décret de mise hors la loi, rappelé auprès de lui Villaréal et Casa-Eguia, deux généraux qu'il tenait emprisonnés depuis deux ans, et s'est placé sous la protection des deux ou trois bataillons dont la fidélité lui est le mieux garantie. Maroto ne semble pas vouloir fuir la proscription à laquelle il attendait; il veut la braver, et, à la tête du gros de l'armée vasco-navarraise, il élève puissance contre puissance.

Une opinion assez accréditée, c'est que la révolte de Maroto résulte d'un concert arrêté entre ce général et le comte de Luchana, dont Maroto a été long-temps le compagnon et l'ami. S'il en est ainsi, Espartero doit s'être précipité tête baissée sur les fortes positions des provinces et s'en être emparé. Mais cet accord supposé entre le général des insurgés et le général des troupes constitutionnelles n'est guère présumable quand on songe au peu de sympathie qu'Espartero a montrée pour l'expédition de Munagorri, dont le but était le maintien des anciens privilèges auxquels Maroto s'attache avec force à la fin de sa proclamation aux volontaires vasco-navarrais. Peut-être Maroto a-t-il pensé seulement à satisfaire sa haine, sauf à passer à l'ennemi, s'il ne pouvait faire ratifier sa justice sommaire par son faible et cruel souverain. C'est même là ce qui semble le plus probable à ceux qui savent jusqu'où peut aller le sentiment de la haine dans un cœur espagnol.

Toutefois, nous devons dire qu'on attribue à Maroto le projet de forcer le prétendant à renoncer à ses droits en faveur de son fils aîné, soi-disant prince des Asturies. Mais il est difficile alors de concevoir comment les provinciaux, qui n'ont aucun attachement personnel pour don Carlos, pouvaient faire obstacle à ce plan. Il est plus difficile encore d'expliquer comment le père Cyrille et la princesse de Beira, protecteurs avoués de Maroto, auraient donné les mains à cette combinaison.

Quoi qu'il en soit, le moment est favorable pour les constitutionnels; leurs ennemis sont divisés: que ce soit par l'effet d'une haine personnelle ou d'un mouvement politique, n'importe; il faut les attaquer et les surprendre au milieu de leurs discordes. Les deux documents qui suivent en disent plus que tous les raisonnements du monde. Ces deux documents, dont le premier est imprimé et le second manuscrit, ont été expédiés à Vera.

Proclamation de Maroto après l'exécution de Guergu, Francisco Garcia, Pablo Sanz, Carmona, Ibanez et Uriz à Estella.

Estella, 18 février 1839.

Volontaires, habitants des provinces basques et de la Navarre! Cinq ans de sacrifices héroïques, pendant lesquels votre sang a été versé par torrents, vos fortunes ont été dissipées et vos innombrables souffrances consignées comme vos services dans l'histoire de votre admirable résistance; cinq ans se sont écoulés: ils n'ont pas suffi pour assouvir la rage des hommes immoraux qui, jouissant aujourd'hui derrière le monarque de tous les plaisirs de la vie, ont regardé avec une froide indifférence vos privations, vos fatigues et même votre mort, pourvu qu'ils fussent sûrs de vivre dans la mollesse et à vos dépens.

Vous vous rappelez l'état déplorable dans lequel vous étiez plongés lorsque je pris le commandement, vous êtes encore témoins des soins et des prières avec lesquels j'ai cherché à conserver votre confiance.

Si mes prières adressées au monarque ont eu quelque influence pour votre bien-être, et vous ont fait souvent accorder ce qui vous est dû de toute justice, je suis loin cependant d'avoir tout obtenu, parce que des traités, des contrats favorisant des spéculations particulières bien combinées, ont toujours porté obstacle à mes desirs, en éloignant de moi l'espérance conçue et fondée sur des assurances réitérées que l'on n'oublierait jamais vos titres à la gratitude. Néanmoins, l'audace de ces hommes est arrivée au point de faire impunément circuler ces bruits et des nouvelles aussi mensongères qu'insultantes. Ils disent que, bien vêtus et bien payés, vous désolerez les populations qui nous nourrissent. Ces hommes voulaient m'obliger à vous conduire à l'attaque des fortifications ennemies, ou à vous sa- crifier dans de nouvelles expéditions; mais, convaincus de mon opposition à ces projets machiavéliques, ils ont eu recours à la trahison et à d'autres moyens infâmes pour vous aveugler; ils ont publié des écrits scandaleux et subversifs; ils ont prêché dans les rues, sur les places publiques, et même dans l'enceinte sacrée des églises et des cloîtres, des maximes d'anarchie, de sédition, de sang; enfin, ils ont cherché, sans trop dissimuler leurs desirs,

à vous plonger dans de nouvelles calamités en dédommagement de vos fatigues.

La preuve formelle de ce que j'avance étant parvenue à Tolosa, j'ai dû aussitôt changer mes plans et accourir sur ce sol de l'honneur, de la loyauté et de la valeur, afin de châtier des excès aussi graves. Tous vous connaissez les faits, ils sont de notoriété publique; mais vous ignorez sans doute que trois fois j'ai demandé au monarque, par l'organe des personnes respectables qui sont auprès de moi, la permission de résigner mon commandement. Je ne l'avais pas sollicité, mais après l'avoir accepté, je ne dois pas le laisser souiller par un affront ignominieux.

J'ai admiré votre constance, j'ai vu dans votre mécontentement une preuve des sentiments de fraternité qui m'attachent à vous. Je mourrai parmi vous; mais, je vous jure que je ne souffrirai pas plus long-temps le triomphe de la ruse, de l'avarice et de l'erreur.

Après avoir fait arrêter les principaux fauteurs d'une sédition militaire, j'ai ordonné qu'un châtimement exemplaire leur fût infligé, et je crois que cet exemple mettra un terme à des machinations qui pourraient rendre vos travaux interminables, et peut-être, en les inutilisant, vous faire déplorer des calamités bien plus grandes. La rigueur des peines portées par la loi militaire vient de se faire sentir, et je serai inexorable dans leur application contre quiconque oubliera des devoirs sacrés.

Volontaires et nobles enfants de ce royaume et des provinces basques, vive le roi! vive la subordination! et que votre devise soit: la religion ou la mort, et la restauration de nos anciennes lois pour lesquelles nous mourrons tous! Repoussons tout ambitieux qui refuse de concourir efficacement au triomphe de la cause que nous défendons, et pour laquelle chacun de vous voit plongés dans le deuil et la misère son père et son foyer natal.

Le chef de l'état-major-général,

Signé RAFAEL MAROTO.

PROCLAMATION DE DON CARLOS.

Destitution et mise hors la loi de Maroto.

Fidèles volontaires basques et navarrais,

Le général don Rafael Maroto, abusant de la manière la plus perfide et la plus indigne de la confiance et de la bonté dont je l'avais honoré, malgré sa conduite antérieure, vient de tourner contre vous-mêmes les armes que je lui avais confiées pour combattre les ennemis du trône et de l'autel, en fascinant et en trompant les populations à l'aide de calomnies grossières, en jetant l'alarme, en excitant même à l'insubordination et à l'anarchie par des imprimés séditeux et pleins de fausseté. Il a fait fusiller sans procès des généraux qui se sont couverts de gloire dans cette guerre, des hommes honorables par leurs services et une fidélité éprouvée, et il a plongé mon cœur paternel dans une douleur amère. Il a feint de n'agir que d'après ma royale approbation; c'est ainsi seulement qu'il pouvait trouver de l'obéissance parmi vous. Mais je déclare qu'il n'a ni sollicité ni obtenu de moi cette approbation, et jamais je n'autoriserai des actes arbitraires et criminels.

Vous connaissez mes principes, ma sollicitude pour votre bien-être et tous mes efforts pour accélérer le terme des maux qui vous affligent.

Maroto a oublié le respect dû à ma souveraineté et forfait aux devoirs les plus sacrés pour sacrifier perfidement des hommes qui opposaient une barrière insurmontable à la révolution usurpatrice, et pour nous exposer à devenir les victimes de l'ennemi et de ses trames.

Déjà destitué de son commandement de l'armée, je le déclare traître et avec lui quiconque l'assisterait et lui obéirait après cette déclaration à laquelle la plus grande publicité est donnée. Les chefs, les autorités de tout rang, et vous tous vous êtes autorisés à le traiter comme tel, s'il ne se présente pas immédiatement pour répondre de sa conduite devant la loi. J'ai prescrit les mesures exigées par les circonstances, dans le but de déjouer ce nouvel effort de la révolution, qui, abattue, impuissante et près de succomber, a tenté ce dernier coup.

Je compte pour faire exécuter mes ordres sur l'héroïsme de mon armée et la fidélité de mes sujets bien-aimés, et j'ai l'intime persuasion que pas un de vous, en entendant ma voix et connaissant ma volonté, ne se montrera indigne du pays, de la cause juste et sacrée que nous défendons, et dans les rangs de laquelle je m'honore de marcher le premier pour défendre, avec l'aide de Dieu, le trône contre ses ennemis, ou pour mourir au milieu de vous s'il était nécessaire.

Quartier-général de Bergara, 21 février 1839.

CARLOS.

Maroto, après avoir publié sa proclamation, est parti d'Estella pour rejoindre ses troupes dans la Ribera, laissant l'ordre de faire fusiller le lendemain, 19 février, sept autres officiers supérieurs ou personnages arrêtés sur divers points de la Navarre. La nouvelle de cette seconde exécution est parvenue à Bayonne le 23, et l'on a su que parmi les victimes se trouvaient le colonel Oger, cousin du général Francisco Garcia, fusillé la veille, D. Ramon Dallo, ancien aumônier de l'état-major-général de l'armée, le commandant Ubago et les commandants des forts du Puy et de Santa-Barbara, situés près d'Estella.

Instruit de ces événements, don Carlos s'était rendu à Alzazua, bourg situé à sept heures d'Estella. Mais le lendemain il est revenu sur ses pas à Bergara. Le marquis de Valdespina, ministre de la guerre, a donné sa démission, et le duc de Grenade, vieillard septuagénaire, ennemi de Maroto, homme bigot et incapable, a été désigné pour le remplacer *ad interim*. Ce poste sera confié au comte de Casa Eguia. Deux bataillons, le 5^e de Guipuzcoa et le 5^e de Navarre, ont été appelés en toute hâte au quartier du prétendant. Ce dernier a demandé à voir Villaréal, exilé depuis près de deux ans, et Balmaseda, arrêté depuis quelques semaines par ordre de Maroto. Villaréal a été présenté par l'infant don Sébastien. On croit généralement que le commandement en chef de l'armée leur sera rendu.

Chronique judiciaire.

Qui n'a pas entendu parler de l'expédient singulier employé par un homme de lettres qui n'est plus, et qui, dans le temps de ses erreurs, fut célèbre entre autres choses par les incroyables ressources de ses facultés imaginatives? Il s'agissait pour lui de payer sans bourse délier (l'expédient autrement eût été problématique) un mémoire assez rond de dépenses faites dans un petit café du cloître Saint-Honoré. Le total était effrayant pour un gousset constamment à sec, et le marchand d'eau chaude, — expression consacrée, — commençait à se montrer récalcitrant.

« Parbleu! mon cher, lui dit un jour l'homme de lettres, hardi consommateur qu'il était, j'ai trouvé la pierre philosophale; donnez-moi un mois, et vous serez payé. J'ai beaucoup d'amis qui viennent ici me faire boire à leurs dépens, et qu'en revanche j'ai l'habitude d'égayer par de joyeux propos. Vous savez ma prédilection marquée pour votre excellent kirsch de 1819; tout est là, vous m'avez compris. — Je ne vous ai pas compris du tout, répondit le trop positif limonadier; vous avez beau faire usage réitéré de la fiole en question, jamais le bénéfice que je pourrai tirer de la bonne volonté de votre estomac ne pourra pme couvrir de la consommation exorbitante d'andouillettes que

vous avez faite dans mon établissement. » L'homme de lettres avait une prédilection marquée pour le kirsch et pour les andouillettes.

« Vous n'y êtes pas, répondit celui-ci, c'est en produit brut que je prétends m'acquitter; c'est au prix de débit que vous ferez payer les innombrables verres de kirsch que je prétends consommer un mois durant, et qu'acquittera cette foule dorée qui m'entoure et me paie à boire. — Je n'y suis pas, fit le cafetier. — Vous êtes intelligent comme une huitre d'Ostende, continua l'homme au kirsch. Je développe mes moyens. Vous aurez donc, homme épais que vous êtes, une bouteille de kirsch tout exprès pour moi; j'aurai de mon côté le soin de faire entendre à mes nombreux amis que j'ai la manie de ne boire que de celui-là et qu'il m'est exclusivement réservé. Vous remplissez ladite bouteille d'eau parfaitement distillée, et à chaque petit verre que m'offrira la complaisance d'un ami intime (j'en ai immensément) vous me verserez rasade de cet innocent protoxyde d'hydrogène à deux sous la voie. Vous voyez de suite que mes nombreux amis se chargeront de solder ma carte sans s'en douter. — J'y suis, repartit en se gaudissant le pétillant rogomme. Grand homme!... oui, tu es un grand homme! »

Et l'affaire fut ainsi réglée. Au vingt-septième jour de l'expérience le limonadier redevait à l'homme de lettres la valeur de onze andouillettes.

Ce trait d'esprit, renouvelé d'octobre 1815, faillit coûter cher à un brave surnuméraire trotteur du marché aux chevaux, nommé Grolichet, qui vient rendre compte en police correctionnelle du résultat funeste qu'eut pour lui une plaisanterie de même espèce. Elle lui valut maints horions de la part de deux amis intimes avec lesquels il avait fait connaissance un quart d'heure avant l'affaire dans un des salons particuliers de la Belle Moissonneuse. Les trois amis intimes l'avaient convié à se rafraîchir dans l'un des bouchons que la civilisation a semés sur la route des nombreux ivrognes qui suivent la pente déclive du faubourg du Temple pour rentrer dans leur domicile... quand ils y rentrent.

Grolichet avait regalé à la Belle Moissonneuse, et comme tous les gens à mauvais estomacs, il regretta et d'en avoir trop pris, et surtout d'en avoir trop payé. Il voulait donc mettre à exécution le procédé en question, et tandis que les intimes se gorgeaient d'alcool à deux sous le petit verre, il avala sans broncher six tournées d'eau claire, qu'il avait, en homme prudent, invité le liquoriste à substituer au kirsch qu'il demandait à chaque reprise.

Tout alla bien jusqu'au départ; mais au moment où la voix des patrouilles grises invita la société de Grolichet à vider les lieux, le fatal quart d'heure était arrivé, et comme disent les grammairiens de la moderne Grenouillère, il n'y avait plus d'entendement. Picot et Ladure, dit Lenfle, qui avaient payé les six tournées, se fâchèrent tout rouge. Après une courte explication, ils tombèrent sur ce pauvre Grolichet, qui fut le plus fort pour porter les coups, et ne dut son salut qu'à l'énergie de ses poumons et à sa persistance vraiment courageuse à crier: Au voleur! à l'assassin!

Voici maintenant Grolichet en présence de la justice, il dit ses malheurs et les inconvénients de sa rencontre du 22 janvier dernier.

« Au total, c'était plus ça, c'étaient plus des amis, c'étaient plus des hommes, c'étaient des lions d'Afrique. T'es t'un gueux, qu'ils disaient le Ladure, dit Lenfle, et le Picot, que voici en redingote marron, t'es un moderne, tu bois de l'eau, tu fades (partages) avec le madzingue (marchand de vins), t'es t'un méchant, un buveur d'eau (prouvé par le déluge), t'es pas un ami, t'es pas un homme, et ils tapaient sur moi comme sur une bouillotte de Mémorancy. Ils m'ont déchiré mes effets, abîmé le physique et démoralisé la figure. J'en ai été pour huit jours de vulnérable et pour plus de 50 sous de graine de lin. Je demande la loi, elle est pour moi. J'ai mes papiers et un certificat d'Hôtel-Dieu. Le marchand de rogomme a reçu 18 sous, il est vrai, pour six petits verres d'eau de Seine; mais je n'ai pas participé à ses émoluments; je le jure aussi vrai que je me nomme Edouard-Yves Grolichet. »

Les deux prévenus, de leur côté, soutiennent que l'agression est venue de Grolichet, qui a abusé de ce qu'il était récent pour se moquer d'eux et prétendre qu'il avait fait voir le tour aux plus malins des malins, à la Courtille. Du reste, ils ont payé, ils ne réclament rien, et déclarent qu'ils donnent simultanément leur désistement, et consentent à gagner leur procès.

Le tribunal les condamne l'un et l'autre à 5 francs d'amende, et la paix va se sceller au bouchon voisin avec deux tournées de kirsch véritable qu'offre amicalement notre excellent Grolichet.

Extérieur.

ESPAGNE. — On lit dans la Sentinelle:

Il paraît que Maroto, depuis long-temps instruit des efforts des chefs du parti monacal pour l'abattre, lui, favori de la princesse de Beyra, aurait eu dernièrement un entretien avec don Carlos lui-même au sujet des menées dirigées contre lui. Dans cet entretien, Maroto aurait demandé au prétendant d'être appuyé, et il lui aurait été répondu: « Si vous pouvez me fournir des documents certains de ce que vous avancez, je vous donne pleins pouvoirs. » Le mot de fusiller aurait été même prononcé.

Maroto n'a basé sa conduite que sur la parole du prétendant qui ne l'aurait pas révoquée, assure-t-on, par son manifeste, s'il n'y eût été forcé par le père Larraga et Arias Tejero. Cette version, qui est du reste celle des correspondants carlistes de Bayonne, ordinairement assez au courant des affaires, paraît la plus probable. Quoiqu'on puisse supposer bien des choses, il est toutefois plus naturel de penser que Maroto ne se serait pas exposé à soutenir une lutte contre le chef dont il tient le commandement. Maroto n'a pas assez popularisé son nom dans les provinces par des actions d'éclat pour tenter les hasards d'une révolte; évidemment il aurait vu qu'il n'a pas les chances pour lui.

Si Maroto eût été de concert avec Espartero, comme on en a fait courir le bruit, ces deux généraux seraient déjà réunis, ou bien quelques faits seraient déjà venus à l'appui de cette nouvelle; mais il n'en est rien.

Puisque tout est conjectures jusqu'à présent, la nôtre nous semble le plus en harmonie avec les événements connus et le caractère des personnages. Maroto aura usé largement de la permission du prétendant à la faiblesse duquel les moines auront arraché la proclamation que nous avons déjà publiée.

Le Bulletin des Provinces basques du 22 garde le plus grand silence sur les dissensions de l'armée et même sur les exécutions des généraux. Ce silence est évidemment affecté.

— Maroto est arrivé le 23 à Tolosa, avec 8 bataillons et trois escadrons; c'était jour de marché. Il y a trouvé le 5^e de Guipuzcoa, appelé chapelchuris. La veille, le décret de don Carlos qui déclarait Maroto traître avait été reçu dans cette ville, et le commandant d'armes l'avait fait publier, afficher et circuler dans les villages de son district. Dès que le bataillon de chapelchuris connut l'approche de Maroto, il jeta des cris de

vive le roi! sortit de la ville par le chemin de Navarre, s'avançant à la rencontre de Maroto.

Les habitants de Tolosa croient qu'il y aurait inévitablement un choc, les gens du marché se retirèrent au plus vite.

Le bruit courut que les deux armées se tiraillaient; quelques attroupements eurent lieu, occasionnés par des personnes qui cherchaient à quitter la ville. La consternation était générale. Cependant rien de ce que l'on avait craint n'était survenu. Le commandant des chapelchuris avait eu une conférence avec Maroto, et s'était replié devant lui en reprenant le chemin de Villafranca par Tolosa. Maroto arriva à Tolosa avec toutes ses troupes; le bataillon de chapelchuris a tourné les murs de la ville et s'est rendu sur la ligne d'Andoain.

Dès son entrée, le général publia un *bando* par lequel il disait que don Carlos l'avait relevé de l'anathème lancé contre lui. Maroto a-t-il usé de ce stratagème pour se rendre les populations favorables? c'est ce qu'il faut présumer.

Le prétendant était le même jour à Villafranca avec deux bataillons, l'un alavai, l'autre guipuzcoan. Maroto a passé tout le dimanche 24 à Tolosa, où il se trouvait encore le lundi à sept heures du matin.

Le commandant général de Guipuzcoa, Iturriaga, se trouvait avec Iturbe sur la ligne d'Andoain. Ils avaient à eux deux six bataillons guipuzcoans, et ne préparaient aucun mouvement. L'infant don Sébastien vient de visiter dernièrement cette même contrée. Il était, lundi 25, dans le presbytère d'Asteazu, où Iturriaga lui a envoyé une compagnie pour lui servir de garde.

Le prétendant était ce même jour à Villafranca, située à deux lieues et demie de Tolosa. Maroto laisse entrer qui que ce soit dans Tolosa, mais ne laisse sortir personne, de crainte que l'on ne divulgue ce qui se passe dans l'enceinte des murs.

SARRE, 26 février. — Les affaires de nos voisins les carlistes sont plus embrouillées que jamais. La discorde n'est plus concentrée au quartier-royal; le pays tout entier et l'armée aussi se sont divisés en deux fractions terribles, menaçantes, qui ne demandent pas mieux que d'en venir aux mains. Beaucoup de personnes croient que maintenant Espartaco devrait profiter de la circonstance et attaquer vigoureusement, mais il ne le fera pas. Cependant il est presque certain que le meilleur moyen de réunir les carlistes sous le même drapeau, c'est de les attaquer. Livrés à eux-mêmes, peut-être aussi se détermineront-ils. Plutôt à Dieu que le moment ne fût pas éloigné où tout sera fini!

On ne peut se dissimuler que le grand coup que vient de frapper Maroto prouve une bien grande énergie dans celui qui l'a osé; fusiller cinq généraux les plus haut placés, les faire exécuter par leurs propres soldats, est un de ces actes qui ne peuvent que remplir d'étonnement; aussi nous croyons Maroto capable de se pousser aux plus violentes extrémités. Il y va de sa tête, et nous croyons qu'il fera tout pour la défendre; mais c'est une terrible lutte qu'il va avoir à soutenir. Déjà tout le Bastan est en émoi, les chapelchuris, espèce de bataillon sacré, viennent de se soulever à Tolosa aux cris de *Meure Maroto! vive la religion!*

Garcia était neveu du fameux père Larraga, le plus violent apôtre du fanatisme, et tout puissant auprès de don Carlos, dont il est le confesseur. C'est sans doute lui qui aura arraché à son royal pénitent la proclamation qui fait tant de bruit, et qui déclare Maroto traître à la patrie; mais ce dernier doit être aujourd'hui au quartier-royal; il vient se justifier à la tête de sept bataillons et de quatre escadrons de cavalerie; nul doute que sa justification ne soit complète, grâce à cet appareil militaire; mais alors nous serions bien étonnés si nous ne voyions arriver dans le Bastan le fougueux père Larraga, suivi de son acolyte

le curé Echeverria, soulever le crucifix à la main les habitants déjà indignés des actes atroces d'Estella, et religieux du reste jusqu'au fanatisme.

Deux officiers d'ordonnance de Maroto ont été assassinés près de Vera par quelques soldats du 5^e bataillon de Navarre.

D'après des nouvelles postérieures reçues des provinces, don Carlos et Maroto avaient eu une conférence à Tolosa, conférence dans laquelle, assure-t-on, il aurait été convenu que le prétendant convoquerait les cortès par *estamentos* suivant l'antique usage, et que les *fueros* provinciaux seraient reconnus et sanctionnés. Maroto conservait le commandement. Nous attendons avec impatience la confirmation de ces nouvelles.

MADRID, 23 février. — L'indisposition de la régente est venue un moment déranger le calme où se trouvait le cabinet. Heureusement les symptômes alarmants que présentait d'abord sa maladie ont cédé devant l'ordonnance du docteur Castillo. Grâce à deux fortes saignées, Christine se trouve hors de tout danger, bien qu'elle n'ose pas encore sortir du palais.

Je n'ai pu m'assurer si ce fut l'indisposition de la reine, ou toute autre cause, qui donna lieu au grand conseil des ministres qui s'est tenu le 18 de ce mois dans l'après-midi; mais toujours est-il vrai que le ministère convoqua en effet une réunion à laquelle assistèrent le général Castanos et M. Garely, bien que rien n'ait transpiré dans le public.

Le général Van Halen paraît fort satisfait de l'état de son armée; discipline, subordination, entretien, enthousiasme, il se loue de tout. Maintenant il a demandé qu'on lui envoyât deux compagnies d'ingénieurs pour fortifier quelques points qu'il veut mettre à l'abri d'un coup de main, et resserrer de plus en plus Cabrera en l'empêchant de faire des excursions dans le pays, excursions qui, en même temps qu'elles lui fournissent des ressources, réduisent à la misère les populations fidèles à notre cause. Cette mesure, jointe au renfort que doit recevoir la cavalerie, nous permet d'espérer que l'armée du centre commencera la prochaine campagne sous des auspices favorables. Plaise au ciel que nous ne soyons pas encore déçus.

A chaque instant nous voyons arriver ici des aides-de-camp du comte de Luchana; ce général dirige aujourd'hui les affaires de l'état. L'un de ces officiers, appelé Zabala, est venu avec la mission d'activer la formation des corps de cavalerie que l'on doit organiser au moyen de la récente réquisition. On m'a assuré qu'il repartira au commencement du mois de mars, avec 1,700 chevaux qui doivent être envoyés à l'armée du nord.

Le cabinet est encore incertain, il ne donne aucun signe du plan de conduite qu'il veut suivre. Ces jours derniers il a destitué les sous-secrétaires des ministères d'état et de la *gobernacion*; le premier a été remplacé par un jeune homme du nom de Garcia, neveu de M. Perez de Castro; quant au second, on désigne pour son successeur M. Aniceto Alvaro, rédacteur du *Castellano*.

Le bruit court depuis quelques jours que la conférence de Londres veut mettre un terme à nos dissensions en nous protocolisant; ce moyen, à coup sûr, ne serait ni le plus prompt ni le meilleur.

A mon avis, le ministère n'osera jamais prendre sur lui la responsabilité d'une semblable résolution, sans avoir préalablement consulté les cortès. Je persiste à croire que le conseil tenu le 18 par les ministres a donné naissance à ce bruit qui est dénué de vraisemblance.

Le gouvernement a reçu hier, par un courrier extraordinaire expédié du quartier-général, la nouvelle que plusieurs généraux carlistes avaient été fusillés par ordre de Maroto. Dans l'état d'incertitude où sont nos troupes, il est heureux que nos ennemis

prennent la peine de faire nos propres affaires. Vous savez sans doute ce qu'il en est de cette nouvelle qui est d'une grande importance comme positive, car on a appris par des lettres de Logrono que le commandant carliste Rayo, partisan très-prononcé, s'est présenté à Viana aux autorités de la reine, accompagné de huit des siens.

Une lettre de Madridejos en date du 20, porte ce qui suit: « Les carlistes firent prisonniers, il y a six ou sept jours, un capitaine et dix-sept soldats du régiment de Ceuta, ainsi que vingt-trois cuirassiers avec leur officier. Ces malheureux viennent d'être fusillés. »

Malgré l'accusation qui pèse sur le comte de Toreno, la province des Asturies vient de le réélire député.

La petite ville de Balsaren (Catalogne) était assiégée depuis plusieurs jours par les troupes du comte d'Espagne, au nombre de huit bataillons d'infanterie et de deux escadrons de cavalerie. Le feu continu de quatre pièces d'artillerie avait détruit plusieurs maisons de la ville et ouvert dans le mur d'enceinte une brèche large de 45 pieds environ. Tout faisait croire que la ville finirait par être emportée, lorsque dans la journée du 19, parut la colonne de Carbo à laquelle s'étaient ralliés un grand nombre de miliciens des villages voisins. Carbo prit position et disposa ses guérillas; pendant que celles-ci occupaient l'ennemi par une fusillade soutenue, les masses d'infanterie de Carbo se développaient et manœuvraient habilement. L'ennemi s'en aperçut à temps, enleva son artillerie et battit en retraite du côté de Castelladral. Sa perte est évaluée à 35 morts et 70 blessés. La ville de Balsaren qui était menacée d'une ruine imminente, est aujourd'hui dans la jubilation.

DECES DES 1^{er} ET 2 MARS.

Jean-Pierre Gros, fils des défunts, 31 ans, journalier, célibataire, rue Port-Charlet, 7. — Pierre Drevet, fils d'Etienne, 32 ans, négociant, célibataire, rue Trois-Carreaux, 6. — Pierre Garnier, fils des défunts, 80 ans, prêtre assistant la paroisse St-Irénée, y demeurant, célibataire. — Jeanne-Marie Barbier, femme Delaroche, 67 ans, quai Peyrolerie, 133. — Rosalie Viton, femme Perret, 24 ans, marchand d'indiennes, rue St-Georges, 58. — Joséphine Rheims, fille de défunt Kauffmanns, 22 ans, couturière chez sa mère, célibataire, rue Bellecordière, 17. — Marie-Françoise Bullod, femme Lacombe, 32 ans, négociant, rue Thomassin, 10. — Marie-Françoise Schaeffer, fille de Mathieu, 10 ans, fabricant de bas, rue Grôlée, 4. — Hélène Monnier, fille de défunt Simon, 30 ans, fille de confiance chez M. Piccaud, célibataire, rue de la Boucherie-des-Terreux, 11. — Gabriel Archer, 37 ans, cultivateur à Saint-Irénée, territoire des Battières, 12, maison Fayet. — Enfants au-dessous de 7 ans, 1.

BOURSE DE PARIS DU 2 MARS.

Cinq pour cent	111	111	111
Quatre pour cent	99	99	99
Trois pour cent	79 10	79 10	79 10
Rentes de Naples	99 30	99 30	99 30
Actions de la banque	2602 50		
Quatre canaux	»		

GRAND-THÉÂTRE.

Mardi 3 mars 1839. — Deuxième représentation du BRASSEUR DE PRESTON, opéra. — Six heures.

GYMNASE-LYONNAIS.

Lundi 4 mars 1839. — LE PIED DE MOUTON, vaud. — Six heures.

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITZEL.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

(1762) A VENDRE. — Une maison avec jardin, cour et verger contigus, de la contenance de 17 ares 25 centiares, située à St-Cyr au Mont-d'Or, montée de la Grande-Charrière, près la place.

Cette vente aura lieu aux enchères, le 20 mars 1839, heure de midi, en l'étude et par le ministère de Me Laforest, notaire à Lyon, rue des Marronniers, 1, dépositaire des titres de propriété, et autorisé à traiter avant le jour indiqué pour l'adjudication.

ANNONCES DIVERSES.

(6359) Un officier retraité et décoré désirerait obtenir un emploi quelconque, soit à la ville, soit aux environs. Il donnera les meilleurs renseignements sur sa moralité. S'adresser au bureau du journal.

VENTE ET APPLICATION DU MASTIC D'ASPHALTE.

MM. Coquet frères et Peillon, entrepositaires de ce produit par des arrangements pris avec M. Saudino, ancien applicateur, se chargent des travaux d'application à des prix très-modérés, en donnant toutes garanties pour la bonne exécution.

62 bis, quai Bon-Rencontre, à Lyon. (8095)

Avis à MM. les pères de famille.

Le sieur Fillion, agent d'affaires à Lyon, place des Célestins, 2, assure définitivement, contre les chances du sort, les jeunes gens appelés au tirage de la classe de 1838.

Le sieur Fillion, pour garantir l'exécution de ses engagements, dépose en l'étude la même somme que celle fournie par l'assuré.

S'adresser chez Me Quantin, notaire, quai St-Antoine, à Lyon, ou au domicile du sieur Fillion. (6325)

(1290) VENTE VOLONTAIRE

D'UN TRÈS-BEAU MOBILIER, Place d'Ainay, n° 1.

Jeudi 7 mars 1839, à dix heures du matin, dans le domicile ci-dessus indiqué, il sera procédé, par le ministère d'un commissaire-priseur, à la vente aux enchères et au comptant d'un beau mobilier, consistant en secrétaire et commode en palissandre avec incrustations en citronnier, fauteuils, chaises et canapé en acajou, tables de jeu, lits, matelas, table à thé, pendule, draps, serviettes, linge et hardes à l'usage de femme, batterie de cuisine, etc.

Il sera perçu cinq centimes par franc en sus du prix de chaque adjudication.



L'OLÉINE DE GUERLAIN, qu'il ne faut pas confondre avec les nombreuses imitations qu'elle a fait surgir, et que l'on a vulgarisées sous toutes les dénominations en ine, a l'avantage d'agir tout favorablement sur la peau sans lui causer la moindre altération; elle la blanchit, l'adoucit et la préserve du hâle et des gerçures; son parfum délicieux porte un cachet de distinction qui lui a valu la faveur exclusive du monde élégant. — Dépôt, à Lyon, chez M. Bretonville, coiffeur, place des Terreux. — On trouve aussi chez Guerlain la CRÈME DE CYDONIA, préparation toute nouvelle pour fixer et lustrer les nattes et les bandeaux. (3614—811)

RHUMES, TOUX, ASTHMES, CATARRHES

Maux de gorge, enrrouements, oppressions, épuisements, palpitations, et toutes les MALADIES DE POITRINE sont guéries radicalement par l'usage plus ou moins prolongé du SIROP DE STOECHAS D'ARABIE: la haute réputation dont il jouit le dispense de tout éloge. — Prix: 4 f. et 2 fr. le flacon, à la PHARMACIE PÉRENIN, RUE PALAIS-GRILLET, 23, A LYON.



PATE PECTORALE DE REGNAULD AINÉ
Pharmacie, Rue Caumartin, 45, à Paris.

Pour la guérison des rhumes, catarrhes, toux, coqueluches, asthmes, enrrouements, et des maladies de poitrine. (Voir l'instruction qui accompagne chaque boîte.) — Dépôts dans les pharmacies des villes suivantes: à Lyon, M. Boitel, rue Lafont, 24, et M. Deschamps, rue St-Dominique, 31; à Amplepuis, M. Arduin; à Belleville, M. Giroux; à Givors, M. Linc; à St-Symphorien, M. Briand; à Tarare, M. Michel, rue Pécherie; à Villefranche, M. Voituret. (809—3608)

(6368) A VENDRE. — Le café de la Table-Ronde, bien agencé et achalandé, situé à la Guillotière, dans une jolie position.

S'adresser à M. Joly, propriétaire dudit café, place des Péres, vis-à-vis l'église, à la Guillotière.

(6367) A VENDRE à bon marché. — Petit omnibus, presque neuf, pouvant servir à plusieurs fins.

S'adresser à M. Raffin, sellier, rue de l'Arsenal, 3.

(6366) Le sieur DANIEL a l'honneur d'informer le public qu'il arrivera à Lyon le jeudi 7 courant avec un grand convoi de chevaux propres au voiturage par terre et par eau, ainsi que des chevaux de poste. Il logera chez M. Simon, hôtel de la Boucle, cours d'Herbouville. Son séjour en cette ville ne durera que quatre ou cinq jours.

PASTILLES DE CALABRE,

De POTARD, pharmacien,

Guérissent rhumes, catarrhes, asthmes, toux, oppressions, irritations de poitrine, glaires; facilitent l'expectoration et la liberté du ventre. Dépôts, à Lyon, à la pharmacie des Célestins, et chez MM. Bonnet, place Bellecour, n° 22; Guillemaud, confiseur, rue St-Pierre, n° 17. (3610—814)

Maladies Secrètes

ET DE LA PEAU.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les acrétes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fluxus blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. — Prix: 3 fr. et 4 fr. la bouteille.

La public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le prix vil pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.) Chez Conrois, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque. (2025)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 18.